

**Aide financière aux études – AFE**  
**([www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes](http://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes))**  
**Informations générales pour les élèves et les parents**

Accueil < Éducation < Aide financière aux études

## Aide financière aux études

Obtenir de l'aide afin de payer vos études à temps plein ou partiel.

### Mon dossier d'aide financière aux études Service en ligne

Services en ligne. Accéder à son dossier d'aide financière aux études. Faire une demande d'aide financière.

Voir plus →

### Prêts et bourses pour études à temps plein

Le Programme de prêts et bourses permet aux étudiants dont les ressources financières sont insuffisantes de poursuivre des études à temps plein.

Voir plus →

### Principes de base de l'AFE

- L'étudiant est responsable du financement de ses études. L'AFE vient combler un manque à gagner (élève-parents).
- C'est donc une mesure d'aide et non un droit acquis. D'où la contribution obligatoire de l'étudiant et des parents.
- Informations détaillées : <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein>

### Service en ligne

- La demande d'AFE se fait en ligne.
- Consulter régulièrement son dossier personnel en ligne afin de transmettre, s'il y a lieu, les informations demandées dans les délais prescrits.

### DOSSIER DE L'ÉTUDIANT – Quelques informations

- Dossier de l'étudiant : État matrimonial – Sélectionner *Célibataire, si tel est le cas*.
- Dans les cas où l'on demande d'indiquer un montant d'argent, si vous n'avez aucun montant à déclarer, il est important d'indiquer le chiffre zéro « 0 » pour éviter un délai dans le calcul de l'aide financière.
- Pour l'élève qui fréquentera la **Formation professionnelle (DEP)**, tu dois avoir :
  - les dates de début et de fin du programme d'études ou
  - la durée de ton programme en nombre de semaines ou en mois.

Tu dois aussi identifier :

- le nom du centre de formation professionnelle
- le code de ton programme d'études
- le code de l'établissement.

Les codes sont disponibles en cliquant sur le point « ? » du formulaire électronique ou à l'adresse suivante : [Formulaires - Programme de prêts et bourses | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

- Pour l'élève qui fréquentera la **Formation collégiale (Cégep)**, tu dois identifier :
  - le nom du cégep
  - le code de ton programme d'études
  - le code de l'établissement.

Les codes sont disponibles en cliquant sur le point « ? » du formulaire électronique ou à l'adresse suivante : [Formulaires - Programme de prêts et bourses | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)
- **Lorsque l'analyse de ta demande sera complétée, l'AFE produira un Relevé de calcul, disponible dans ton dossier en ligne.**
- **La demande d'aide se fait annuellement.** À chaque année où une demande est faite, les dossiers doivent être mis à jour :
  - Dossier de l'étudiant
  - Déclaration du père et/ou mère et/ou répondant

#### **Versements de l'AFE selon le relevé de calcul**

- Si l'étudiant a droit à un *prêt seulement* :
  - En 2 versements, au début des sessions (septembre et janvier).
- Si l'étudiant a droit à un *prêt et une bourse* :
  - Versements mensuels avec des portions plus importantes versées au début des sessions (septembre et janvier).

#### **Certificat de garantie**

- Pour que les versements soient déposés directement dans ton compte aux dates indiquées sur ton relevé de calcul, tu dois faire imprimer ton *certificat de garantie* (disponible dans ton dossier en ligne) et le remettre à ton institution financière (caisse ou banque).

#### **Budget pour tes études**

- Voici un outil intéressant et utile pour t'aider à prévoir l'argent nécessaire à la poursuite de tes études : <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/e35-budget-f.pdf>

#### **Facteurs pour l'analyse du dossier**

- Revenu de l'étudiant.
- Revenu du ou des parents.
- Enfants à la charge du ou des parents.
- Niveau d'études de l'étudiant (Formation professionnelle, collégiale ou universitaire).
- Lieu de résidence de l'étudiant pendant ses études : chez ses parents ou non.
- Déficience – Formulaire # 1015 (certificat médical – personne aux études – Déficience permanente entraînant une incapacité significative et persistante. (Exemples de déficiences, mais à valider avec l'AFE : diagnostic de déficience visuelle, auditive, motrice, organique, trouble du spectre de l'autisme, syndrome Gilles de la Tourette, TDA/H, dyslexie-dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, etc.)  
S'assurer que le formulaire est pour l'année d'attribution 2026-27.  
[Formulaires - Programme de prêts et bourses | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)
- Situation familiale particulière (famille d'accueil, tuteur, centre jeunesse, DPJ)  
S'assurer que le formulaire est pour l'année d'attribution 2026-27. Certaines sections doivent être remplies et signées par un intervenant autorisé par l'AFE (voir le formulaire).  
[Formulaires - Programme de prêts et bourses | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)
- Autres selon le dossier.

## ***Outil - Simulateur de calcul***

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/calcul/simulateur-calcul>

Il vous permet de faire une simulation sur le montant d'aide financière qui pourrait vous être accordé dans la prochaine année. Ça prend seulement quelques minutes pour répondre aux questions et obtenir le résultat du calcul.

Les résultats obtenus à l'aide du simulateur de calcul ne doivent pas être considérés comme officiels. Ils ne peuvent, en aucun cas, être interprétés comme un engagement de la part de l'Aide financière aux études.

La précision du résultat dépend de l'exactitude des renseignements que vous inscrivez. Il est important de sélectionner la bonne année d'attribution, car les paramètres de calcul peuvent varier d'une année à l'autre.

*Service téléphonique de l'AFE : 418-643-3750 ou 1-877-643-3750.*

*Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30.*

*Mercredi : 10h à 12 et 13h à 16h30.*

*N'hésite surtout pas à consulter le service d'orientation de la PBV pour t'aider et répondre à tes questions.*

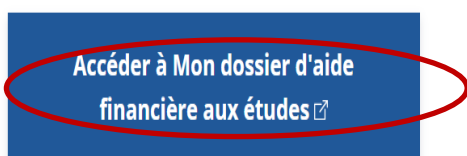
# Démarche de l'ÉLÈVE

Aide financière aux études <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/services-ligne>

---

1

Pour faire une demande d'aide financière aux études, vous devez avoir en main [votre code permanent](#) et votre numéro d'assurance sociale.



2

## Créer un compte

Pas encore de dossier d'aide financière aux études?

S'inscrire

- **Accéder au site de l'AFE pour créer ton dossier en ligne et faire ta demande**

- Informations requises :
  - Numéro d'assurance sociale (NAS)
  - Code permanent
  - Courriel valide

Si tu as des interrogations pendant que tu remplis ta demande, tu peux sélectionner *Suspendre* en tout temps, dans le haut de la page. Ton dossier est conservé pour 30 jours. Tu peux alors consulter le service d'orientation de ton école secondaire et retourner par la suite dans ton dossier.

---

## Suivi de ton dossier d'aide financière

---

- ✓ **Confirmation des ressources financières**

Au moment de faire ta demande, étant donné que tu as fait une estimation de tes revenus pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026, l'Aide financière aux études vérifiera si ta situation financière a changé depuis cette déclaration.

Tu dois compléter le formulaire *Confirmation des ressources financières* pour mettre à jour ou confirmer les revenus déclarés dans ta demande d'aide financière. Tu recevras un courriel pour t'aviser.

Si tu oublies de le faire, les versements de l'aide seront suspendus. Consulte ton courriel et ton dossier en ligne régulièrement.

- ✓ **Changement à ta situation d'étudiant**

S'il venait qu'à y avoir un changement important concernant ta situation d'étudiant (ex. : perte de ton emploi à temps partiel, accident, limitation physique, etc.), tu dois informer l'AFE car il y aura un réajustement dans ton calcul d'aide financière.

Tu dois remplir le formulaire *Déclaration de changement* à partir de la section des *Services en ligne*. Modifie ensuite les renseignements que tu as déjà fournis dans le formulaire *Demande d'aide financière*.

# Démarche du PÈRE et/ou de la MÈRE

Aide financière aux études <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes>

## Aide financière aux études

Obtenir de l'aide afin de payer vos études à temps plein ou partiel.

### Mon dossier d'aide financière aux études [Service en ligne](#)

Services en ligne. Accéder à son dossier d'aide financière aux études. Faire une demande d'aide financière.

[Voir plus →](#)

### Prêts et bourses pour études à temps plein

Le Programme de prêts et bourses permet aux étudiants dont les ressources financières sont insuffisantes de poursuivre des études à temps plein.

[Voir plus →](#)

## Les plus consultés

Remplir une demande de prêts et bourses

Dates de traitement de la demande

Déclaration des parents ou du conjoint

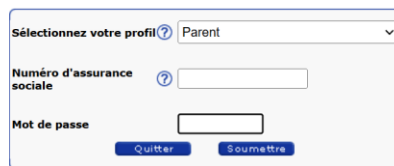
### Connexion à Mon dossier d'aide financière aux études

Identifiez-vous pour accéder à votre dossier d'aide financière aux études. Si vous utilisez votre dossier d'aide financière aux études pour la première fois, cliquez sur Nouvelle inscription.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Si vous voulez modifier votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Pour plus d'information sur les programmes d'aide financière aux études, consultez le site [quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes](https://www.quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes).



[Nouvelle inscription](#)

[Mot de passe oublié?](#)

Si vous avez déjà rempli une déclaration parentale pour un autre enfant.

Si vous remplissez une déclaration parentale pour la 1<sup>re</sup> fois, cliquer sur *Nouvelle inscription*.

- **Accéder au site de l'AFE pour créer votre dossier en ligne**

- Informations requises :

- Numéro d'assurance sociale (NAS)
- Courriel valide
- Conservez votre mot de passe pour être en mesure de faire une mise à jour de votre dossier pour les demandes de votre ou vos enfants les années suivantes.
- Revenu
- Code permanent des enfants à charge.

Si vous avez des interrogations pendant que vous remplissez votre *déclaration de père et/ou mère*, vous pouvez sélectionner *Suspendre* en tout temps, dans le haut de la page. Votre dossier est conservé pour 30 jours. Vous pouvez alors communiquer avec le service d'AFE au 1-877-643-3750 et retourner par la suite dans votre dossier.

## Informations sur votre dossier en tant que parent

---

Dans la majorité des cas, tous les élèves sont déclarés à contribution parentale, d'où l'importance pour le ou les parents de remplir leur déclaration et d'en faire la mise à jour annuellement.

Si vous avez plusieurs enfants qui font une demande d'aide, vous devez remplir une seule déclaration du père et/ou de la mère selon le cas. La déclaration sera effective pour chacun des enfants.

Selon le cas, le ministère a besoin :

- des déclarations du père et de la mère (s'ils vivent ensemble) OU
- de la déclaration du père ou de la mère (si les parents sont séparés) :

Groupe d'appartenance des enfants (A, B ou C) : cette donnée s'ajoute automatiquement selon le code permanent de l'enfant. Indiquez le niveau d'études ainsi que la situation de résidence de votre/vos enfants au 30 septembre 2026 (à votre domicile ou en appartement).

✓ **Changement à votre situation comme parent**

S'il venait qu'à y avoir un changement important concernant votre situation parentale (ex. : perte d'emploi, baisse de revenu, arrêt de travail, etc.), vous devez informer l'AFE car il y aura un réajustement dans l'aide que vous pouvez apporter à votre enfant.

Vous devez remplir le formulaire Déclaration de changement à partir de la section des *Services en ligne*. Modifiez ensuite les renseignements que vous avez déjà fournis dans le formulaire *Déclaration du père/Déclaration de la mère*, selon le cas.

## Aide-mémoire pour l'élève et ses parents

Aide financière aux études (Prêts et bourses)

[www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/services-ligne](http://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/services-ligne)

### Dossier de l'élève

|  |
|--|
| <b>Code permanent</b> (Inscrit sur ton bulletin) |
| <b>Numéro d'assurance sociale</b> (N.A.S.)       |
| <b>Date de naissance</b>                         |
| <b>Adresse courriel</b>                          |
| <b>Mot de passe</b>                              |

### Estimation de tes revenus du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026

- ↪ Calcul du *revenu brut* gagné (Estimation)
  - Au moment où tu fais ta demande, tu declares les revenus gagnés jusqu'à maintenant et tu estimes les revenus que tu prévois gagner pour le reste de l'année 2026.
  
- ↪ Confirmation des ressources financières (Consulte ton dossier en ligne et tes courriels)

## Aide-mémoire pour l'élève et ses parents (suite)

Aide financière aux études (Prêts et bourses)

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/services-ligne>

### Dossier du père

|   |
|---|
| <b>Revenu</b> (Montant inscrit à la ligne 199 de la déclaration de revenus du Québec) |
| <b>Numéro d'assurance sociale</b> (N.A.S.)  |
| <b>Date de naissance</b>  |
| <b>Adresse courriel</b>   |
| <b>Mot de passe</b>   |

### Dossier de la mère

|   |
|---|
| <b>Revenu</b> (Montant inscrit à la ligne 199 de la déclaration de revenus du Québec) |
| <b>Numéro d'assurance sociale</b> (N.A.S.)  |
| <b>Date de naissance</b>  |
| <b>Adresse courriel</b>   |
| <b>Mot de passe</b>   |

### Enfants à la charge du ou des parents

Si vous avez d'autres enfants, les informations suivantes sont nécessaires pour chacun des enfants.

|   |
|---|
| <b>Nom et Prénom</b>  |
| <b>Date de naissance</b>  |
| <b>Code permanent</b> (Inscrit sur le bulletin)<br>(4 lettres) (8 chiffres) |

|   |
|---|
| <b>Nom et Prénom</b>                            |
| <b>Date de naissance</b>                        |
| <b>Code permanent</b> (Inscrit sur le bulletin) |